

BLV Mag

n° 195

Novembre 2020

Dossier

À LA DÉCOUVERTE
des canaux de notre ville

Sommaire



4 La rétro du mois
Les temps forts en image

6 Le dossier
A la découverte des canaux de notre ville

10 La ville s'engage
Pour l'entretien des cimetières

11 Vie d'asso
Roulons En Ville à Vélo (REV)

12 Le portrait
Frédéric N'Guyen
Van Long

14 Tribunes
Libre expression

15 La recette
Du mois



La photo du mois — à vos clichés !



Chaque mois, l'équipe de rédaction du BLV Mag sélectionne un cliché trouvé sur le réseau social Instagram avec le hashtag **#bourglesvalence**



Merci à @mister_woolf

Le mot du Maire

“ Un cadre de vie apaisant,
source de bien-être et de biodiversité ”



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

Novembre est habituellement annonciateur de la fin de l'automne et des premiers préparatifs des fêtes de Noël.

Cette année, le confinement a mis au ralenti nos activités, nos moments de rassemblements familiaux et festifs. Surtout, n'oubliez pas : plus nous serons vigilants au quotidien, en appliquant notamment les mesures sanitaires, plus nous serons en mesure de retrouver au plus vite nos amis, nos familles. Se protéger, c'est protéger les autres.

Pour cette édition, notre magazine vous entraînera sur les traces de l'histoire des canaux, source de biodiversité. Découvrons aussi les actions et les nombreux services de l'association *Roulons En Ville à Vélo* (REVV), pour un meilleur

usage du vélo en ville. Puis, place au numérique avec le portrait de Frédéric N'Guyen Van Long, youtubeur d'origine bourcaine bien connu nationalement, voire au delà !

Compte tenu de la crise sanitaire, la page agenda vous invite à consulter l'actualité des événements sur le site de la ville et sur les réseaux sociaux, ainsi que sur les panneaux lumineux de la ville. Notre voyage culinaire s'arrêtera chez un restaurateur bourcain avec une recette sucrée.

N'oubliez pas de poster vos plus belles photos de notre ville sur Instagram avec le hashtag #bourglesvalence !

Prenez soin de vous et des autres, restons prudents.

La rétro du mois — les temps forts en image



30 septembre

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la rentrée s'est déroulé le 30 septembre dernier. Au programme, 33 délibérations : décision modificative du budget principal, complément de subventions aux associations, convention avec le tennis club, création d'emplois permanents, avis relatif à l'ouverture dominicale des commerces pour 2021...

5 octobre



ASSOCIATION UNION FRANCE ARMÉNIE (UFA)

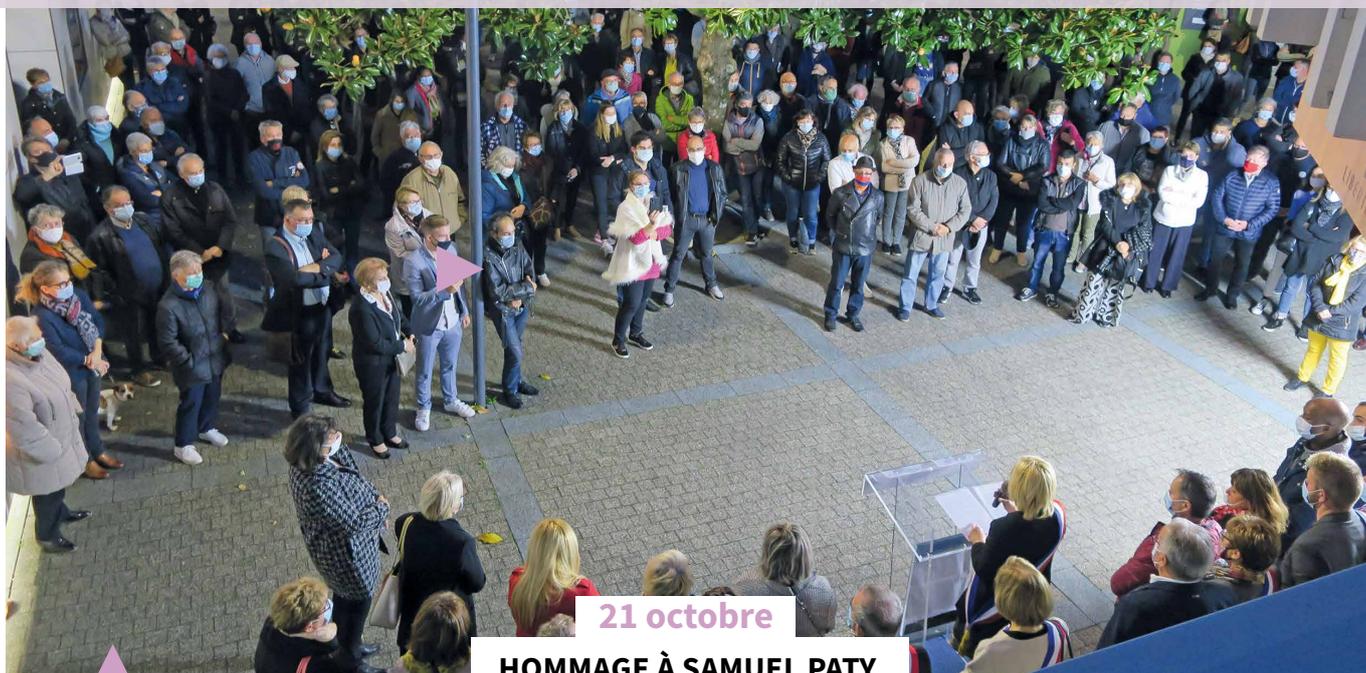
Début octobre, une nouvelle association a vu le jour dans notre ville et a été reçue en mairie, en présence de Robert Tfankejian, adjoint en charge des relations internationales. Union France Arménie a pour but d'apporter une aide humanitaire à l'Arménie et à l'Artsakh avec la mise en place de liens d'amitié et de solidarité entre le peuple français et arménien.

PIXELCAN S'INSTALLE AU COLLÈGE GÉRARD GAUD

Sous l'impulsion du SYTRAD, les élèves de la section SEGPA du collège ont participé au concours *Pixelcan*. Ils ont créé une fresque à partir de canettes qui seront recyclées. Bravo à eux !

14 octobre





21 octobre

HOMMAGE À SAMUEL PATY

Nombre d'entre vous ont souhaité rejoindre la municipalité lors de l'hommage rendu à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, défenseur de la liberté d'expression et des valeurs républicaines, victime d'un acte de barbarie. Adieu Monsieur le professeur, nous ne vous oublierons jamais....

VISITE D'EXPLOITATION AGRICOLE

Avec Dominique Gential, adjointe en charge de l'environnement et de l'agriculture, Madame le Maire a débuté les visites d'exploitations agricoles sur toute notre ville. L'objectif est d'échanger avec les agriculteurs et d'appréhender leurs problématiques. La première visite a eu lieu quartier Genas, chez Monsieur et Madame Fourel (en photo), exploitants céréaliers et Bastien Marion, producteur de plantes aromatiques.



2 octobre

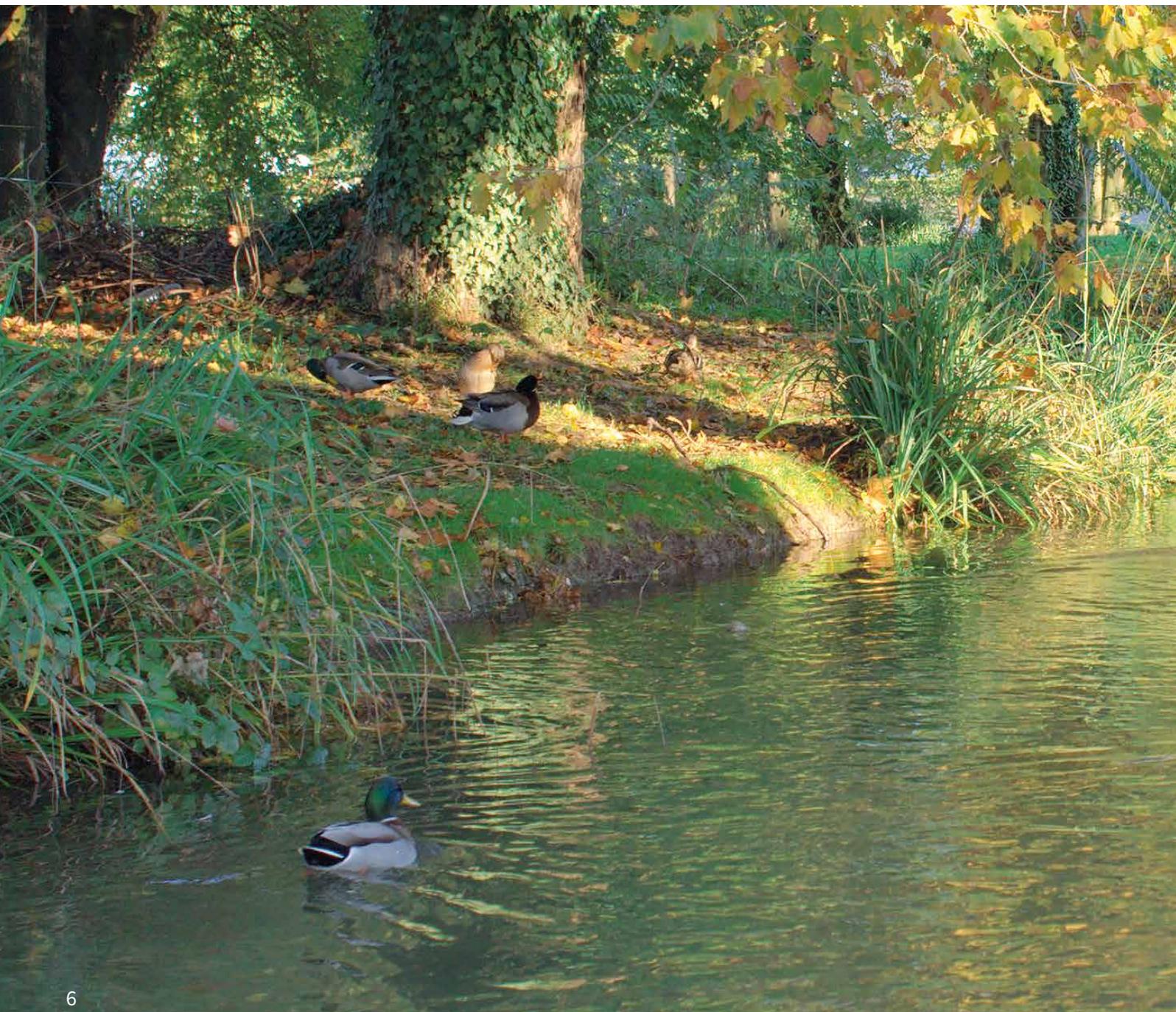
12 au 16 octobre



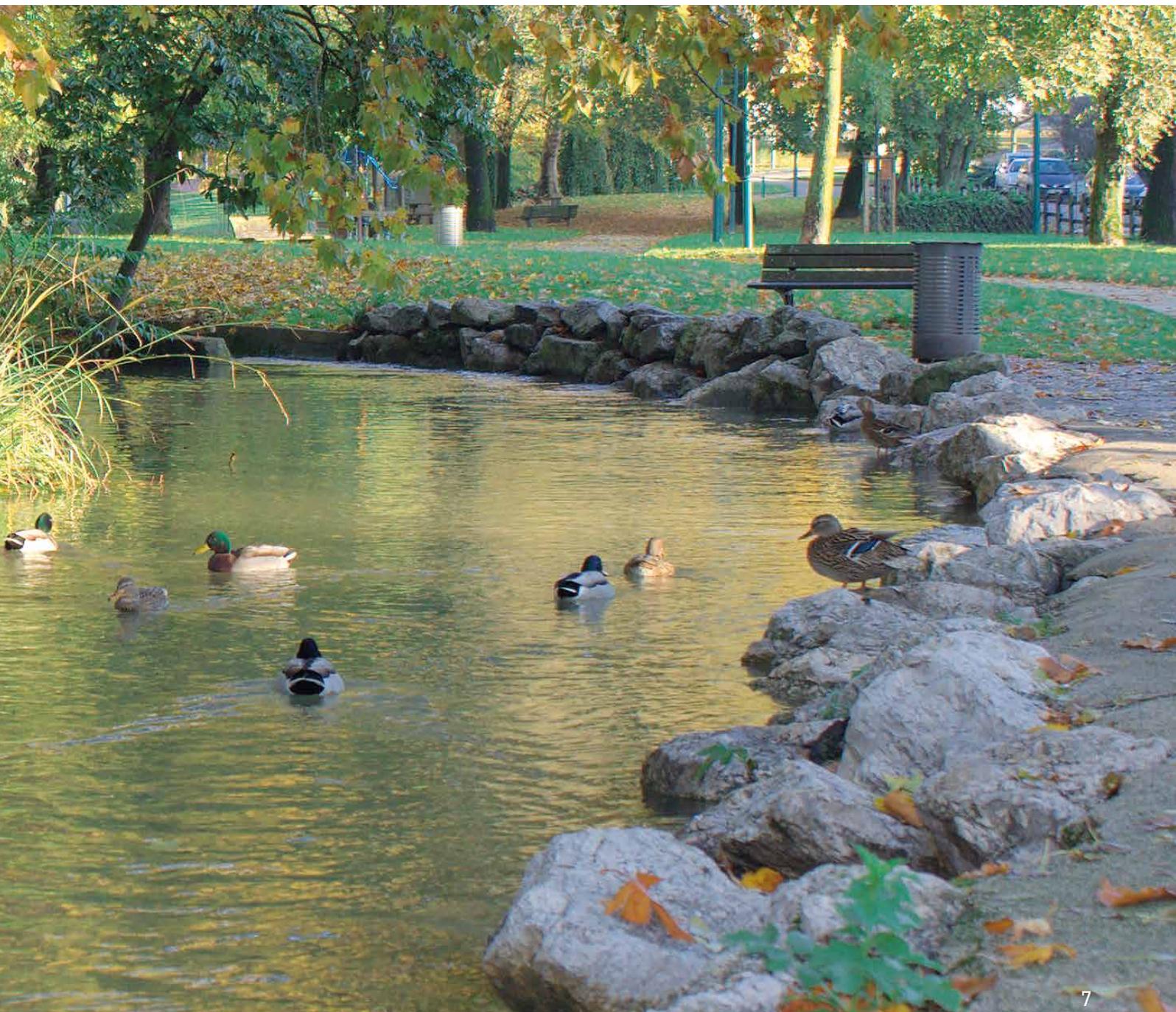
DES ÉCOLIERS BOURCAINS ONT FÊTÉ HALLOWEEN

La dernière semaine avant les vacances de la Toussaint est souvent propice à des animations festives sur le thème d'Halloween. Les animateurs relais et les équipes des écoles maternelles et élémentaires, de 4 groupes scolaires, en lien avec la coordinatrice des temps périscolaires, Sabrina Fernandez, ont organisé des goûters après le temps scolaire. Les enfants ont dégusté les bonbons tombés de la Piñata dans la joie et la bonne humeur pour aborder sereinement les vacances.

BOURG-LÈS-VALENCE, ville d'eau grâce à ses canaux



Plus de 18 kilomètres de canaux serpentent notre commune.
Certains sont connus car visibles, d'autres cachés car souterrains.
Partons à leur découverte !



LES CANAUX À BOURG-LÈS-VALENCE

Dès le Moyen Âge, les nombreuses sources, canaux et ruisseaux de Bourg-lès-Valence sont utilisés pour l'irrigation des prairies et jardins maraîchers.

Cette eau abondante apporte de l'énergie à des moulins aujourd'hui présents dans les noms de lieux locaux : Moulin des Prés, Moulin d'Albon... Elle favorise également l'installation de lavoirs, fonderies et d'un petit artisanat. Quartier de Chony, un atelier de rouissage de chanvre fournit aux mariniers la matière première des cordages pour la remontée du Rhône le long des chemins de halage.

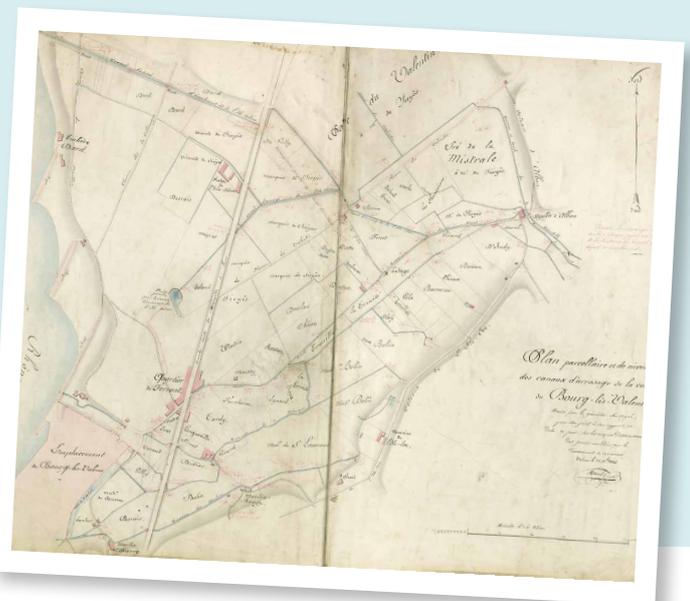
Au XIX^e siècle, avec l'essor de l'industrie, les usines textiles d'impression surindiennes, telles la manufacture Dupont rue des Encloses et l'usine Sanial (future cartoucherie) utilisent l'eau

en grande quantité pour le rinçage des étoffes, générant des conflits d'usage et d'entretien avec le voisinage. Dans un souci d'hygiène grandissant, les canaux et autres fossés à ciel ouvert soupçonnés de favoriser les épidémies et la prolifération d'animaux nuisibles sont petit à petit enterrés, modifiant sensiblement un paysage urbain où il convient de circuler sans entraves. Ce n'est que très récemment que les canaux, îlots privilégiés de nature et de biodiversité, sont considérés comme des lieux de promenades incontournables qu'il convient de mettre en valeur.



Moulin d'Albon appelé aussi Moulin des Bateaux, ou plutôt des Battoirs à cause du battage du chanvre, anciennement situé au carrefour des rues du Moulin d'Albon et Jacques Brel (AC BLV, fonds Vioujas).

Plan parcellaire des canaux d'arrosage de Bourg-lès-Valence dressé par le géomètre Morel, 1846. (AC BLV)





POURQUOI ENTREtenir CES ESPACES NATURELS ?

Cet entretien est tout d'abord nécessaire pour garantir la bonne circulation de l'eau dans les canaux. Ainsi, 4 agents de Valence services, association de réinsertion, supervisés par leur encadrant, contribuent à l'entretien tout au long de l'année des différents canaux. Du ramassage régulier des débris et végétaux morts jusqu'au faucardage, leur action permet de maintenir en état les canaux. Pour les cours d'eau enterrés, un curage est réalisé. Pour les parties privées, qui restent à la charge des propriétaires riverains, la ville peut intervenir, après signature d'une convention. Pour favoriser la biodiversité, après le faucardage, les herbes coupées sont laissées sur les rives environ 24 heures. Pourquoi ? Ceci permet à l'eau présente dans les végétaux de s'évacuer dans les canaux. Ainsi, les micro-insectes, les petites crevettes... retournent dans l'eau avant le ramassage des herbes.



LA FAUNE OUI, MAIS UNE FAUNE À RÉGULER...

Des canards sauvages viennent se nourrir dans nos canaux mais surtout ne pas leur donner de pain qui s'avère être un aliment dangereux pour leur santé, d'autant que le pain attire les rats.

UNE DIVERSITÉ VÉGÉTALE À PRÉSERVER SUR LES RIVES

Au détour de vos promenades, vous découvrez, le long des berges, des plantes aimant l'humidité (saules, aulnes, plantes herbacées de rives). Vous pouvez y voir également des bosquets de ronces. Grâce à la préservation de ces buissons, la faune aquatique dispose d'une zone de refuge naturel tout en laissant circuler l'eau du canal.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE FAUCARDAGE

désigne l'opération qui consiste à couper et exporter les roseaux et autres herbacées poussant dans l'eau des fossés, rivières, canaux, étangs et autres surfaces toujours en eau.

La ville s'engage — pour l'entretien des cimetières

L'entretien de nos cimetières reste une priorité durant toute l'année

Lieux de mémoire et de recueillement, la commune compte aujourd'hui 3 cimetières. Tous les ans, et pas uniquement avant la Toussaint, nos équipes effectuent un gros travail d'entretien et d'aménagement.

Le cimetière Gay-Lussac au Vieux-Bourg a été construit au XIX^e siècle et celui du Pavillon, aux Chirouzes dans les années 1970. En 2012, le cimetière de Talavard a vu le jour afin de pallier le manque de concessions. Ces 3 cimetières abritent plus de 3 000 sépultures mais le besoin d'agrandissement se fait ressentir chaque année. Dernièrement, 180 concessions ont été créées à Talavard. Un projet d'agrandissement est à l'étude afin d'aborder les prochaines décennies de manière réfléchie, dans le respect de l'environnement et en considération des générations futures.

Le rôle de la ville est aussi de veiller à la tranquillité et à la décence des lieux. Les services municipaux interviennent régulièrement sur les parties publiques (désherbage) et alertent les propriétaires des concessions lorsque celles-ci ne sont pas entretenues. La végétalisation des cimetières et de leurs abords fait partie de nos priorités.

Ainsi, à Talavard, la végétalisation s'étend jusqu'à la rue Marcel Vivier. Au cimetière Gay-Lussac, la réfection du mur de l'enceinte s'est achevée en début d'année. Il faut donc, de façon régulière, aménager, rénover, renforcer et redonner ce plus apaisant à ces « gardiens d'âmes ».

S'adapter aux normes

Les cimetières ont longtemps été entretenus de façon intensive en éradiquant la moindre « mauvaise herbe ». Or, l'évolution réglementaire récente, la mise en accessibilité et l'éveil des consciences aux risques des pesticides obligent à repenser la gestion de ces lieux. L'entretien des cimetières est confronté aux nouvelles normes en matière de désherbants. Il faut donc trouver des solutions satisfaisantes en éliminant complètement l'usage de produits chimiques. Nos services s'engagent dans cette démarche en utilisant des méthodes alternatives comme le paillage, le désherbage à la main ou thermique...

Des procédures spécifiques pour les tombes à l'abandon

De nombreuses concessions sont à l'abandon. Pour entamer une procédure de reprise des concessions perpétuelles, un cadre bien spécifique s'applique : 30 années doivent s'être écoulées, aucune inhumation ne doit y avoir été réalisée depuis 10 ans et la concession ne doit pas avoir été entretenue (un constat est établi par procès-verbal).



“ En tant que conseillère municipale déléguée aux cimetières, avec la collaboration des agents funéraires, il est important que soient engazonnées les allées de nos cimetières pour que ces lieux de mémoire soient les plus agréables possibles. Nos cimetières végétalisés et bien entretenus seront donc plus propices au recueillement et à l'apaisement. ”

Chantal Billiet

conseillère municipale déléguée aux cimetières

Roulons à vélo à Bourg-lès-Valence

Fondée en 1989, l'association *Roulons En Ville à Vélo* collabore régulièrement avec notre ville pour améliorer encore un peu plus la place et l'usage du vélo en ville.

Très active sur toute notre agglomération, l'association *Roulons En Ville à Vélo* (REVV) a été créée dans le but initial de promouvoir et défendre l'usage du vélo comme moyen de déplacement quotidien. Tout en rendant un service utile à tous les cyclistes, REVV, qui compte plus de 1 000 adhérents, veut donner plus de place et de sécurité aux modes de déplacements doux.

À la Maison du Vélo, siège de l'association, une équipe de bénévoles accueille les adhérents et offre de nombreux services : marquage des vélos et conseils contre le vol, atelier de réparations, vente de vélos, d'équipements, vélo-école...

Un vrai partenariat avec les services publics

REVV est devenue l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics du territoire. Ainsi, notre ville a développé avec cette association une belle collaboration depuis plusieurs années, et bénéficie de ses conseils dans le cadre de projets de voirie (circulation, sécurité et confort des cyclistes). Aux côtés des élus et des services en charge de la voirie, des réunions et échanges réguliers ont permis les aménagements des rues Joseph-Mayet, Marcel-Vivier, Barnave... aménagements salués par les usagers qui permettent de rééquilibrer le partage des voies de circulation entre cyclistes et automobilistes.

Quels projets avec les nouvelles mesures ?

Lors du premier déconfinement, des villes et agglomérations ont mis en place, dans l'urgence, des pistes cyclables provisoires. À Bourg-lès-Valence, nous avons fait le choix d'améliorer les marquages au sol et les bandes cyclables.

Nous avons initié un projet sur le long terme pour développer ces pistes cyclables avec un plan d'actions nommé « *Plan vélo* » qui a été élaboré avec REVV, le Sprinter Club et le Cyclo Bourcain. Ce plan a pour objectif de développer des itinéraires cyclables continus et sécurisés entre le centre ville et les quartiers et de réaliser des travaux d'élargissement qui bénéficieront aussi aux piétons. De nouveaux marquages vont prochainement être tracés sur des secteurs définis comme prioritaires, sur les avenues de Lyon, Jean-Jaurès, Marc-Urtin, rues Moulin d'Albon ou de l'Île-Adam.

En savoir +

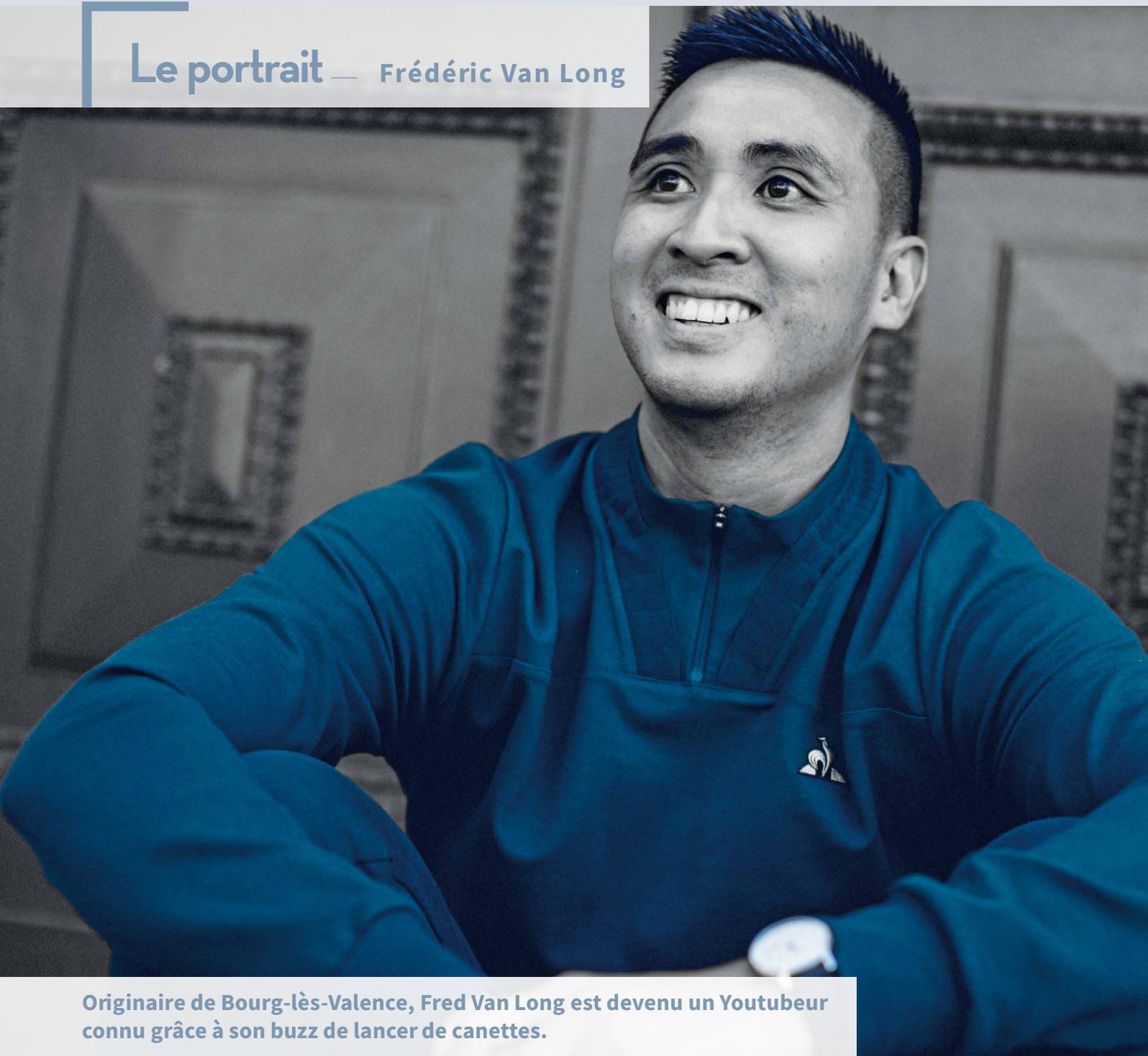
Renseignements et inscriptions :

📞 09 80 91 94 97

🌐 www.revv-valence.org

✉ REVVeries@gmail.com





Originaire de Bourg-lès-Valence, Fred Van Long est devenu un Youtubeur connu grâce à son buzz de lancer de canettes.

Artiste 2.0

Bourcain et fier de l'être, « Fred » Van Long est suivi sur les réseaux sociaux par plus de 200 000 personnes. Il définit son métier comme manager de Youtubeur mais réalise également ses propres vidéos qui cartonnent sur YouTube, sa dernière en date ayant dépassé les 100 000 vues en moins de 24h !



Les plus jeunes d'entre nous le connaissent certainement, les autres peut-être moins, voire pas du tout... Frédéric N'Guyen Van Long alias Fred Van Long, est aujourd'hui connu et reconnu sur les réseaux sociaux.

Né à Valence en 1987, Fred grandit dans le quartier des Chirouzes où ses parents résident toujours. Il fréquente les bancs de l'école Sainte-Thérèse puis ceux du collège Gérard-Gaud et du lycée des 3 Sources où il réussit brillamment son baccalauréat en 2005. Durant cette même année, avec 5 amis du lycée, il réalise ses premières vidéos. Précurseur avant l'heure, il fera déjà le buzz sur internet avec le lancer de canettes.

Il confie : « À la base, c'était un délire entre potes qui consistait à lancer des canettes dans des poubelles de manière spectaculaire, le tout étant filmé puis

relayé sur des chaînes en ligne ». Mais, ce « délire », deviendra rapidement viral et permettra à ses compères de se faire connaître et de parcourir le monde entier grâce à leurs vidéos, avec un partenariat d'une marque de boissons au logo rouge.

Déjà passionné par les nouvelles technologies, Fred poursuit ses études à l'IUT de Valence avant d'entrer en école de commerce à Lyon puis à Paris. D'abord stagiaire en alternance, il finit par être recruté chez Dailymotion (chaîne de vidéos en ligne).

C'est dans cette entreprise qu'il rencontre l'humoriste Pierre Croce et c'est le début d'une belle amitié et de leur collaboration. Pierre Croce se fait connaître lorsqu'il décide de faire une vidéo par jour sur sa chaîne, pendant un mois. C'est à ce moment-là que Fred devient le manager de Pierre.

“ J'exerce aujourd'hui un vrai métier, sérieux et qui existe vraiment... les gens ont parfois tendance à penser que c'est simple mais lorsqu'on réalise une vidéo, il y a un vrai travail de fond mais également un projet commercial ”

Fred insiste sur ce nouveau métier. Selon lui, « Pierre Croce avait besoin de quelqu'un qui gère ses opérations commerciales pour le tournage de vidéos. Aujourd'hui, notre entreprise " Maison Grise " accompagne des créateurs avec qui on élabore du contenu vidéo, et nous cherchons constamment à recruter de nouveaux talents ».

À l'origine de sa création, Fred Van Long est directeur général de Maison Grise qui représente aujourd'hui plus de 35 millions de vues sur YouTube.

Aux côtés de son ami de longue date, ils ont installé leur bureau et leurs studios dans une grande maison (grise) en région parisienne et ont été rejoints par des Youtubeurs de renom comme Benjamin Verrecchia, Lucas Studio ou encore Camille LV.

Fred, quant à lui, revient régulièrement à Bourg-lès-Valence et profite humblement de sa notoriété. Il reste très attaché à sa ville natale souvent présente dans ses vidéos, voulant la faire connaître dans toute la France.

Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Il s'appelait Samuel... Il enseignait à des adolescents. Il voulait leur ouvrir l'esprit...

Il leur expliquait l'histoire de Cabu, Charb, Honoré, Tignous, Wolinski, Frédéric, Elsa, Bernard, Mustapha, Franck, Michel, Ahmed, morts pour avoir été présents le jour où deux individus, aveuglés par de fausses croyances, sont entrés dans les locaux d'un journal libre. Il leur a sans doute raconté aussi l'histoire de Jean-Jacques, Anne-Laure, Nick, Alban, Élodie... qui ont été assassinés, à Paris ou à Nice, sous les armes de terroristes, alors qu'ils profitaient d'un spectacle, se promenaient dans la rue, ou buvaient un verre en terrasse, vivaient et profitaient de la vie.

Depuis 1980, près de 300 personnes ont été

tuées par des fanatiques. Près de 1600 ont été blessées. C'est trop ! Certaines associations sportives ou culturelles, notre église, notre presse, notre police, et aujourd'hui nos écoles sont touchées. C'est trop ! Il est grand temps que la volonté politique laisse enfin place aux actes.

Nous ne réclamons pas de nouveaux textes de loi pris en réaction à cette barbarie.

Nous, élus de la République, réclamons haut et fort que des mesures fortes soient enfin prises, que des actions soient menées dans la durée pour le respect de nos valeurs nationales et que l'obscurantisme cesse de gangrener la République.

Ne plions pas devant la peur !

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Christian Rozo - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Philippe Gilles - Thierry Belle - Sophie Tanchon - Tanguy Gerland - Olimpia Blasco - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Marhez Sellami - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habrard

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

La tribune libre du groupe d'opposition ne nous a pas été transmise dans les délais.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Brigitte Bajard - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont

La recette du mois



Gâteau roulé ganache et amandes torréfiées

Pour 6 personnes

- **Torréfiez** les amandes effilées puis **les faire revenir** avec une fine couche d'huile dans une poêle à feu doux pendant 2/3 minutes jusqu'à ce qu'elles commencent à brunir.
- **Préparer la ganache** : faire fondre le chocolat au bain-marie en incorporant la crème puis **mélangez** jusqu'à obtention d'un résultat homogène. **Laissez refroidir...**
- **Préparation de la génoise** : Fouetter les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
- **Ajoutez** ensuite la farine, cuillère après cuillère, en la **tamisant** et en mélangeant doucement.
- **Monter** les blancs d'œufs en neige puis les **incorporer** à la préparation en mélangeant délicatement.
- **Étalez** la préparation sur une plaque à four recouverte d'un papier cuisson en un rectangle d'égale épaisseur.
- **Enfournez** pour 8 minutes de cuisson à 200°C.
- Pendant ce temps, **préparez** un torchon préalablement humidifié.
- **Retournez** le biscuit et garnissez avec la ganache.
- **Roulez** la génoise sur elle-même assez serré à l'aide du chiffon. **Laissez refroidir** à température ambiante.
- **Nappez** ensuite le gâteau de ganache, **parsemez** par-dessus les amandes torréfiées et **décorez** de sucre glace.
- **Tenez** au frais jusqu'au service.

Dressage

- Dans une assiette, **coupez** des tranches du gâteau et **rajoutez** du sucre glace et une poignée d'amandes effilées.



Une recette du restaurant :
La Barra Escriva

Une recette créée par
Jean-Christophe Niogret

Bonne dégustation !

Ingrédients

- 100g d'amandes effilées
- **Pour la génoise**
 - 4 œufs
 - 125 g de farine
 - 125 g de sucre
- **Pour la ganache**
 - 200 g de chocolat noir à pâtisser
 - 25 cl de crème à 30% de matière grasse



Les illuminations

à partir du
Vendredi 4 Décembre



Pour les fêtes,
la ville scintille de mille feux